

**LA POLITIQUE DU RENFORCEMENT  
COOPERATIVE  
DES MICROS, PETITES ET  
MOYENNES ENTREPRISES  
2004-2009**

# INTRODUCTION

**L'Agenda des Trois Priorités**

**2004-2009**

**(Décret Présidentiel N°.7/2005)**

1. Créer la sécurité et la paix en Indonésie
2. Créer une Indonésie juste et démocrate
3. Augmenter la prospérité du peuple

# INTRODUCTION

## **But et priorité de la prospérité du peuple**

1. Diminuer la pauvreté et le chaumage
2. Diminuer l'écart entre le régions
3. Accroître l'index humain reflétant la concrétisation des besoins basiques
4. Amélioration de la qualité de l'environnement et la gestion des ressources naturelles
5. Développer les infrastructures

# LA POSITION STRATEGIQUE DES PME

- a. Les PME sont des acteurs majeurs dans les activités économiques nationales. Le nombre des PME en 2007 était de 49.8 million entreprises se qui représente 99.99% des acteurs économiques totales nationales
- b. En 2006, la contribution des PME à la valeur ajouté national a atteint les US\$ 230,576 million se qui représente 53.6% du PDB national
- c. Le secteur des PME offre un grand marché de travail et a absorbé 91.8 million de chômeurs en 2007, c'est à dire 97.3% de la main-d'oeuvre.

# LA POSITION STRATEGIQUE DES PME

Le secteur des PME joue un rôle important dans le renforcement de l'économie local et les familles à faible revenue qui doivent continuer leurs activités pour subvenir à leur besoins basiques.

# LES PROBLEMES DU RENFORCEMENT DES PME

- **A. Externe**

- Les institutions régionales (provinces, régents, et municipalités), le budget et la réglementation.
- La coordination intersectoriel (horizontal et vertical, gouvernement et privé).

# LES PROBLEMES DU RENFORCEMENT DES PME

- **B. Interne**

- Développement des Ressources Humaines (professionnalisme et gestion).
- Les facteurs de productivité (capital et technologie).
- Accès à la productivité (Crédit bancaire).
- Accès au marché (La promotion via les TI).
- Connaître les Droits de la Propriété Intellectuelle.

# LES INSTITUTIONS d'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES PME

- Plusieurs institutions s'impliquent dans l'appui au développement des PME:
  1. Ministère d'État des Coopératives et des PME.
  2. Autres département liés aux PME (Commerce, Industrie, Sciences et Technologie et la Justice).
  3. Banques.
  4. Les Collectivités.
  5. Les sociétés étatiques comme client des PME.

# MINISTÈRE d'ÉTAT DES COOPERATIVES ET DES PME

- **Les responsabilités:**
  1. Coordonner et planifier les programmes
  2. Suivre, analyser et évaluer la politique
  3. Améliorer le renforcement des capacités des PME
  4. Sponsoriser et organiser des foires de PME
  5. Coordonner les activités opérationnelles nationales des institutions du gouvernement et des sociétés publiques pour le développement des PME.

# MINISTÈRE d'ÉTAT DES COOPERATIVES ET DES PME

- **Habilitation**

- Mettre en place des politiques pour les coopératives et les PME à fin d'appui le développement macroéconomique.
- Publier un guide déterminant le service minimum standard offert par la régent/ville dans le domaine des coopératives et des PME.
- Mener un large programme national d'apprentissage et un R&D.
- Conclure des accords de coopération avec des pays amis et veiller sur l'application de ces accords.

# LES INSTITUTIONS d'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES PME

**Ministère d'État des Coopératives et des PME**

**Les députés:**

1. Développement des affaires et du marketing
2. Production
3. Exploration des Affaires
4. Développement des RH
5. R & D
6. Institution-Organisation
7. Finance

# L'OBJECTIF DU DEVELOPPEMENT DES PME

1. La Productivité et qualité des PME
2. Le commerce agricole dans les zones rurales
3. La capacité des PME à créer des entreprises basés sur la technologie
4. La capacité des micro-entreprises, notamment dans les villages pauvres
5. Augmenter le nombre des PME IPR-amicale

# LA POLITIQUE DU RENFORCEMENT DES PME

1. Créer un climat d'affaires sain pour les opportunités d'affaires et l'efficacité économique
2. Développer et promouvoir la capacité des PME à accroître leur productivité en utilisant les potentiels locaux
3. Développer les ventes des PME et leur compétitivité à travers la promotion de l'entrepreneur y compris l'utilisation du savoir et de la technologie pour les secteurs du commerce agricole et l'industrie-agricole
4. Renforcement des micro-entreprises locales.

# LES PRINCIPAUX PROGRAMMES DE L'HABILITATION DES PME

- 1. Créer pour les PME un climat d'affaire saint**
- 2. Développer un system d'appui pour les PME**
- 3. Développer la gestion et la compétitivité des produits des PME**
- 4. Renforcer les micro-entreprises**
- 5. Développer les coopératives come partenaire des PME**

# LES MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT

1. La loi des PME (10 juin 2008)
2. Faciliter l'accès au marché (foire et détail)
3. La capacité de construction des IPR PME
4. Les subventions du Gouvernement (centrale et locale)
5. Introduire l'approche OVOP
6. Encourager les PME créatives
7. Augmenter le nombre des différentes institutions gouvernementales et sociétés publiques pour le développement des PME
8. Accorder des microcrédits (Kredit Usaha Rakyat-Crédit d'Investissement Populaire) (2007: Rp14 trillion, 2008: Rp.7 trillion)
9. Encourager la partenariat avec les grandes sociétés privés.

# LES PRODUITS DES PME COMME BIEN POTENTIEL D'EXPORTATION

- 1. Electronique (US\$7.9 million en 2007, +0.3%)**
- 2. L'automobile (US\$2.1 million en 2007, +18.3%)**
- 3. Produits de forêt (US\$7.9 million en 2007, +1.7%)**
- 4. Bijoux (US\$953 million en 2007, +36.6%)**
- 5. Artisanat (US\$620 million en 2007, +19.5%)**